



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.2/1999/2/Add.3
12 janvier 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANÇAIS

Comité chargé des organisations
non gouvernementales
Session de 1999

EXAMEN DES RAPPORTS QUADRIENNAUX PRÉSENTÉS PAR LES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES DOTÉES DU STATUT CONSULTATIF GÉNÉRAL OU
SPÉCIAL AUPRÈS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Rapport quadriennaux pour la période 1994-1997 présentés par
l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la
résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Note du secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Conseil consultatif anglican	2
2. Société antiesclavagiste internationale	5
3. Comité de coordination d'organisations juives	9
4. Mission Dhaka Ahsania	11
5. Organisation orientale régionale pour l'administration publique . . .	16
6. Education International	20
7. Association Emmaüs international	22
8. Fondation pour les droits de la famille (PRODEFA)	27
9. Comité consultatif mondial de la Société des Amis	31
10. Fédération générale des femmes arabes	37

1. Conseil consultatif anglican

(Statut consultatif spécial depuis 1985)

La collectivité des Églises anglicanes est représentée dans 165 pays et rassemble quelques 70 millions de personnes. La collectivité anglicane porte un intérêt profond aux questions concernant les droits de l'homme, l'équité entre les sexes, la justice sociale, la défense de l'environnement, l'économie internationale et à un certain nombre d'autres problèmes car elle est préoccupée par le bien-être de la famille humaine et par la conservation de la création dans sa sainteté. En sa qualité de représentant de l'Église anglicane dans son ensemble, le Bureau de la collectivité anglicane auprès des Nations Unies est résolu à prendre des positions claires sur les questions de portée mondiale à cause de l'impact que celles-ci ont sur la dignité de chaque être humain.

Ce Bureau est au service des préoccupations communes de la collectivité anglicane et d'autres communautés religieuses. Il s'efforce donc de mettre en application les résolutions adoptées par les réunions de primats, par la Conférence de Lambeth des évêques de la collectivité anglicane et par le Conseil consultatif anglican au nom des membres de la collectivité anglicane.

Conformément au désir de la collectivité anglicane, le Bureau anglican auprès des Nations Unies est activement engagé dans des activités de plaidoyer visant à lutter contre la pauvreté, à développer les possibilités d'emploi productif et à faciliter l'intégration sociale des groupes marginalisés dans divers pays. Le Bureau est particulièrement résolu à agir en faveur de la dignité, de la nature et des êtres humains. Cinq domaines prédominent : Les droits de l'homme, l'émancipation des femmes et de tous les êtres humains, l'environnement, la dette internationale et le désarmement. Dans ce contexte, le Bureau s'emploie à la réalisation des buts suivants :

a) Renforcer le financement des différents institutions d'aide sociale des Nations Unies afin de promouvoir la cause des enfants et des membres les plus vulnérables de la société et développer des liens programmatiques avec ces institutions;

b) Plaider en faveur de politiques et de programmes qui soutiennent les droits de l'homme, l'environnement, la promotion de la femme et d'autres activités relative à la justice économique, politique et sociale;

c) Promouvoir le ministère prophétique de l'Église en organisant des table rondes d'analyse des politiques au cours desquelles des dignitaires de l'Église, de hauts fonctionnaires, des diplomates, des membres du monde des affaires et des universitaires sont invités à élaborer et proposer des politiques afin de promouvoir les droits de l'homme et la justice sociale;

d) Soumettre des présentations devant la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et des plaidoyers devant d'autres réunions et conférences des Nations Unies;

e) Faire bénéficier la collectivité anglicane de notes d'information sur l'environnement et le développement et sur d'autres questions concernant la justice sociale.

Activités

Le Bureau auprès des Nations Unies du Conseil consultatif anglican de la collectivité anglicane a participé à un certain nombre d'activités touchant aux fonctions de Nations Unies. Quelques exemples de ses efforts sont indiqués ci-dessous :

a) Le Bureau a participé à un séminaire sur les dimensions éthiques et spirituelles du progrès social et y a pris la parole, à la demande du Secrétariat de l'ONU au cours de la préparation du Sommet mondial pour le développement social (octobre 1994);

b) Le Bureau a représenté son Église au Sommet mondial pour le développement social à Copenhague, Danemark (mars 1995);

c) Le Bureau a participé à des discussions portant sur la situation politique au Burundi entre le Représentant spécial du Secrétaire général au Burundi, l'Archevêque Desmond Tutu, l'Archevêque de Canterbury, l'Archevêque du Burundi et d'autres membres de l'Église et des Nations Unies. Le Bureau a transmis un rapport sur ces discussions au Conseil de sécurité de l'ONU (juillet 1995);

d) Le Bureau a représenté la collectivité anglicane et pris la parole au nom du Conseil oecuménique des Églises à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (septembre 1995);

e) Le Bureau a organisé une conférence importante sur la crise de la dette internationale avec la participation de représentants de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et du Programme des Nations Unies pour le développement (mai 1996);

f) Le Bureau a activement coopéré avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres organisations non gouvernementales pour aider des enfants haïtiens qui avaient fui leur pays pour chercher asile et qui étaient retenus à la base de Guantanamo (Cuba) (juin 1995);

g) Le Bureau est intervenu oralement devant la Commission de droits de l'homme sur le Soudan (1996, 1998) et la République démocratique du Congo (1997) et a soumis des documents écrits sur le Pakistan (E/CN.4/1997/NGO/105), la Mauritanie (E/CN.4/1997/NGO/101), le Timor oriental (1998) et le Myanmar (1998);

h) Le Bureau a participé à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et fait connaître les préoccupations de l'Église anglicane en ce qui concerne les questions relatives à l'environnement et au développement (1996);

i) Le Bureau a participé à des programmes du Comité chargé des organisations non gouvernementales pour le désarmement et a tenté de convaincre des États membres de signer le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires;

j) Le Bureau a rencontré les Secrétaires généraux Boutros Boutros-Ghali (1996 et 1997) et Kofi Annan (1997 et 1998) et des hauts fonctionnaires de leur entourage et est resté en contact avec eux pour échanger des informations sur des questions qui intéressent l'Église anglicane;

k) Le Bureau a participé activement à une réunion de haut niveau du Conseil InterAction à laquelle prenaient part des personnalités politiques et des chefs religieux et qui s'est tenue à Vienne du 20 au 22 avril 1998. Sous la présidence de l'ex-Chancelier de l'Allemagne, Helmut Schmidt, le groupe a entrepris d'élaborer une déclaration universelle des responsabilités humaines, indiquant les conditions préalables pour que soient protégés les droits de l'homme et présentant une mise à jour des succès obtenus depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948;

l) Le Bureau a participé à un certain nombre de forums Organisation des Nations Unies/États-Unis d'Amérique et a organisé un forum important consacré au soutien des États-Unis pour l'ONU à Trinity Church, Wall Street (mai 1998).

Autres activités

Le Bureau anglican auprès des Nations Unies a entretenu d'étroites relations de travail avec d'importants fonctionnaires du Cabinet du Secrétaire général, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du FMI et de la Banque mondiale afin de traiter de questions relatives à la mondialisation et à son impact sur le développement humain. Le Bureau a fait connaître les positions de l'Église anglicane au Soudan, en Ouganda, au Kenya, au Pakistan et au Sri Lanka, auprès du Secrétariat, du PNUD, de l'UNICEF, du HCR ainsi que de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, à maintes reprises (1997 et 1998). Des nouvelles et des informations concernant le Bureau de la collectivité anglicane auprès des Nations Unies sont disponibles à l'adresse Internet suivante : http://www.aco.org/united_nations. L'adresse de notre messagerie électronique sur Internet est : un-aco@i-2000.com.

2. Société antiesclavagiste internationale

(Statut consultatif spécial depuis 1950)

Exposé de la mission de la Société antiesclavagiste internationale

En 1996, le Conseil de la Société antiesclavagiste internationale (ASI) a adopté l'énoncé de mission suivant :

La Société antiesclavagiste internationale a pour but de promouvoir l'élimination de l'esclavage et des pratiques similaires et de libérer tous ceux qui y sont soumis. La Société s'oppose notamment aux abus que constituent l'esclavage et l'achat et la vente d'individus comme s'ils étaient des objets, la traite des femmes et la situation difficile des travailleurs migrants réduits en esclavage, la servitude pour dette et d'autres traditions qui imposent à des êtres humains des tâches inférieures, le travail forcé, la prostitution forcée, les formes abusives du travail des enfants ainsi que le mariage précoce et autres formes de mariage servile. Les efforts de la Société sont axés sur les droits des personnes qui sont particulièrement vulnérables en ce qui concerne l'exploitation de leur travail, notamment les femmes, les enfants, les travailleurs migrants et les populations autochtones.

Pour réaliser ses objectifs, la Société antiesclavagiste internationale

a) Rassemble des informations sur ces abus, les porte à l'attention de l'opinion publique et encourage les pouvoirs publics à y mettre fin;

b) Identifie des moyens de mettre fin à ces abus et exerce une influence sur les dirigeants au sein des gouvernements et d'autres institutions pour qu'ils prennent les mesures nécessaires;

c) Soutien les victimes des abus auxquels le Conseil s'oppose dans leur lutte pour la liberté, notamment en coopérant avec les organisations qu'elles créent et avec d'autres organisations qui font campagne en leur faveur.

Composition de la Société et coopération avec d'autres organisations non gouvernementales

La Société compte actuellement 1 700 membres situés dans 45 pays (la majorité de ses membres se trouvent au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). Quelques-uns de ces membres sont des individus, mais 176 sont des organisations. La Société coordonne ses activités avec celles d'autres organisations antiesclavagistes, notamment celles qui se trouvent en Australie, au Canada, en France et en Norvège. Elle participe à des alliances et à des coalitions avec d'autres organisations non gouvernementales en ce qui concerne un certain nombre de problèmes figurant dans son mandat, notamment le Fonds des organisations non gouvernementales pour les droits de l'homme des populations autochtones (un fonds qui soutien la participation des autochtones aux réunions des Nations Unies), le Groupe des organisations non gouvernementales pour la Convention relative aux droits de l'enfant (la Société est la convocatrice du sous groupe sur le travail des enfants), la Marche mondiale contre le travail des enfants et la branche britannique de Plus de prostitution des enfants liée au tourisme en Asie (ECPAT).

Participation de représentants de la Société à des réunions de
l'Organisation des Nations Unies (1994-1997)

La Société était représentée aux réunions de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et y a fait des déclarations, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Commission des droits de l'homme (1994, 1995, 1996, 1997) :

En 1994, la Société a fait une déclaration concernant l'institution de mécanismes de l'ONU appropriés pour examiner l'application de certains instruments des droits de l'homme. En 1995, la Société a fait des déclarations sur le travail forcé en Bosnie, sur les transplantations d'organes en Chine et sur les expulsions forcées;

b) Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (1994, 1995, 1997) :

En 1994, la Société a fait des déclarations concernant l'Afrique du Sud et le Chittagong Hill Tract (Bangladesh). En 1995, l'ASI a fait des déclarations générales sur l'esclavage et le travail forcé. En 1997, la Société a fait une déclaration sur la traite des enfants en Afrique occidentale et sur les activités du Fonds d'affectation spéciale de l'ONU pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage;

c) Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (1994, 1995, 1996, 1997) :

De nombreux exposés oraux ont été faits à chaque session. En 1994, ces exposés concernaient le mariage précoce, la prostitution des enfants et le tourisme, l'étiquetage des tapis, le travail servile au Brésil, le travail forcé des enfants en Inde, la servitude des enfants et des femmes au Népal, le travail servile au Pakistan, la mendicité forcée en Afrique occidentale et la réduction en esclavage des populations autochtones. En 1995, les déclarations faites par la Société concernaient le travail forcé en Bosnie septentrionale, le travail forcé au Myanmar, les transplantations d'organes en Chine, le travail servile et l'exploitation sexuelle des Devadasis en Inde, les enfants travaillant comme domestiques en Afrique occidentale, les employés de maison migrants au Royaume-Uni, l'esclavage en Mauritanie, l'esclavage rituel au Ghana, et les droits de propriété des femmes. En 1996, la Société est intervenue sur les sujets suivants : les mesures prises par les Nations Unies à l'égard des institutions et pratiques similaires à l'esclavage, les travailleurs migrants réduits en esclavage, le travail forcé des enfants, les enfants travaillant comme domestiques, le travail forcé en Birmanie, le travail servile en Inde, l'esclavage en Mauritanie, le travail servile au Népal, le travail servile au Pakistan. En 1997, les déclarations de la Société portaient sur les populations autochtones réduites en esclavage, l'esclavage en Mauritanie, le travail servile au Népal, les violations des droits de l'homme et des droits des travailleurs dans l'industrie du sexe, l'esclavage au Soudan, le travail servile au Pakistan et la traite des enfants en Afrique occidentale;

d) Groupe de travail sur les populations autochtones de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (1996) ;

La Société était aussi représentée aux conférences et réunions ci-après et a présenté des informations aux réunions d'organisations non gouvernementales participantes : Conférence internationale sur la population et le développement (le Caire, 1994), Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995), quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995), Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants (1996) organisé par le Gouvernement suédois en coopération avec l'UNICEF, ECPAT et le Groupe des organisations non gouvernementales pour la Convention relative aux droits de l'enfant.

Coopération avec les programmes et organes de l'ONU et avec les institutions spécialisées

Le Programme international pour l'abolition du travail des enfants de l'Organisation internationale du travail (OIT) a demandé à la Société d'entreprendre un certain nombre d'activités entre 1995 et 1997, notamment un projet en Indonésie en 1994, l'organisation d'un séminaire sur les enfants travaillant comme domestiques (au Royaume-Uni) en 1996, la publication d'un manuel relatif à la collecte d'informations sur les enfants employés comme domestiques en 1997 et une enquête sur l'opinion des organisations non gouvernementales concernant un projet de convention contre les pires formes de travail des enfants (1997).

Autres activités pertinentes

La Société a fait une présentation au Comité des droits de l'enfant portant sur les droits des enfants dans la famille, en octobre 1994 et, en tant que convocatrice du sous-groupe (des organisations non gouvernementales) sur le travail des enfants, a organisé une «journée thématique» sur le travail des enfants pour le Comité des droits de l'enfant en 1994 et une séance d'information informelle sur le travail des enfants pendant la Conférence internationale du Travail en 1997.

À sa session de 1995, le Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage a demandé à la Société d'établir un commentaire sur les formes contemporaines d'esclavage, compte tenu des traités contre l'esclavage adoptés par l'Organisation des Nations Unies en 1926 et 1956. Ce document a été soumis l'année suivante.

En mars 1996, la Société a participé à une réunion de consultation de l'UNICEF concernant le travail des enfants et tenue au siège de cette organisation à New York.

La Société a fait les arrangements nécessaires pour que des représentants d'organisations non gouvernementales de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine participent à des réunions de l'ONU et, dans chaque cas, les a mis au courant du fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne les droits de l'homme et leur a permis de faire des déclarations. En Afrique occidentale, la Société a organisé des séances de formation portant sur les

droits des femmes et, en particulier, sur la pertinence des instruments et mécanismes concernant les droits de l'homme.

Outre les diverses déclarations formelles mentionnées ci-dessus, la Société antiesclavagiste internationale a fourni de façon informelle des informations aux membres des organes qui assurent le suivi des traités de l'Organisation des Nations Unies.

3. Comité de coordination d'organisations juives (CBJO)

(Statut consultatif spécial depuis 1947)

Le Comité de coordination d'organisations juives est une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. Il a ce statut depuis les années 40 et représente plus d'un million de membres vivant dans plus de 50 pays par l'intermédiaire de trois organisations constitutives – B'nai B'rith international, le Conseil des délégués des Juifs britanniques et le Conseil des délégués des Juifs d'Afrique du Sud.

Au cours des quatre dernières années, le Comité a participé activement à toutes les sessions du Conseil économique et social, de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités et à des réunions d'organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il était également représenté à toutes les sessions de la Commission du développement durable.

Le Comité a été choisi pour une faire une présentation au nom des organisations non gouvernementales en séance plénière de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et a organisé une session du Forum des organisations non gouvernementales.

Il a aussi participé au Sommet mondial pour le développement social tenu à Copenhague en 1995 et à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) à Istanbul en 1996, où le principal représentant du Comité a fait une présentation au Forum des organisations non gouvernementales.

Le représentant principal du Comité de coordination a joué un rôle actif dans le Comité des organisations non gouvernementales sur les droits de l'homme dont il a été réélu Président honoraire. Il a aussi été élu Président honoraire du Comité des organisations non gouvernementales sur la jeunesse. Il était l'un des membres fondateurs de la Coalition des organisations non gouvernementales pour une cour pénale internationale et a présenté des suggestions lors de la rédaction du statut de la Cour pénale internationale, notamment en ce qui concerne les réparations dues aux victimes des crimes odieux pour lesquels la Cour sera compétente. En 1997, il a été élu membre du Conseil de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO). Les représentants du Comité de coordination à Genève et à Vienne ont également été actifs dans leur centre respectif d'activité de l'ONU.

En 1995, le principal représentant du Comité a été invité à établir une monographie sur la réforme du Conseil de sécurité qui a été publiée à la fin cette année-là. Étant donné l'expérience qu'il avait acquise comme Secrétaire de la Commission des États-Unis pour améliorer l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies, il a été choisi en 1995 pour devenir membre du Comité consultatif pour une Organisation des Nations Unies efficace.

Les organisations constitutives du Comité de coordination ont soutenu activement la ratification des traités des Nations Unies concernant les droits de l'homme, y compris la Convention pour la prévention et la répression du crime

/...

de génocide, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et la Convention relative aux droits de l'enfant.

Pendant les quatre années considérées, les organisations constitutives du Comité de coordination avaient des membres dans les pays et territoires suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Aruba, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Croatie, Cuba, Curaçao (Antilles néerlandaises), Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Martinique, Mexique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, République de Moldavie, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Suède, Suisse, Ukraine, Uruguay et Venezuela.

4. Mission Dhaka Ahsania

(Statut consultatif spécial depuis 1993)

Bref exposé introductif des buts et objectifs de l'organisation

Les objectifs principaux de la Mission Dhaka Ahsania (DAM) sont d'éliminer des distinctions entre les êtres humains en oeuvrant pour l'unité, la paix, l'amour et la fraternité entre les peuples du monde et en développant les potentialités intérieures de chacun qui contribuent au progrès de la communauté humaine. Pendant la période 1994-1997, la Mission a connu une croissance et un succès spectaculaires dans les domaines de l'éducation, de la promotion de la femme, de la défense de l'environnement, de la lutte contre la drogue, de la protection des réfugiés, de l'abolition de la traite des femmes et des enfants etc. Elle a agi en coopération avec des organismes des Nations Unies comme l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID).

Au cours de la période 1994-1997, la Mission a instauré des partenariats avec plusieurs organismes de développement dans des pays comme l'Inde, le Pakistan, le Népal, la Thaïlande, la Malaisie, les Philippines, le Japon, la Chine, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche, l'Irlande, les États-Unis d'Amérique, le Canada et la France. La Mission a reçu le Prix CESAP 1994 de la mise en valeur des ressources humaines, le grand Prix du Centre culturel Asie-Pacifique pour l'UNESCO (ACCU) du Japon en 1996, et plusieurs récompenses du Gouvernement du Bangladesh. La Mission a été nommée par l'UNESCO membre du Consortium de ressources et de formation pour le Programme régional de généralisation et de rénovation de l'enseignement primaire et d'élimination de l'analphabétisme en Asie et dans le Pacifique (APPEAL) et membre du Centre d'alphabétisation des jeunes filles et de femmes de Bangkok par l'ACCU (Japon).

Les programmes locaux de la Mission comprennent des services de base de développement des ressources humaines destinés à des groupes de personnes pauvres et défavorisées des zones rurales et urbaines. Le programme d'enseignement non scolaire accueille 150 000 élèves par an. Trente mille femmes pauvres bénéficient du programme de lutte contre la pauvreté et d'habilitation des femmes. Des dizaines de milliers de personnes tirent profit des programmes organisés par la Mission en matière de soins de santé primaires, de réduction de la demande de drogue, de promotion et de protection de l'environnement, de planification en prévision des catastrophes et de prévention de la traite des enfants et des femmes, entre autres. La Mission a créé une école de formation de professeurs de l'enseignement secondaire, un institut d'enseignement primaire et non scolaire, un institut d'enseignement technique et professionnel et une université des sciences et de la technologie au Bangladesh.

En 1994, la Mission est devenue membre du Conseil international d'éducation des adultes (CIEA) du Canada, une organisation non gouvernementale

internationale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

Participation aux réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et à des Conférences et autres réunions des Nations Unies

Des représentants de la Mission ont participé aux réunions suivantes :

a) Conférence annuelle des organisations non gouvernementales organisée par le Département de l'information publique du Secrétariat de l'ONU du 20 au 22 septembre 1994;

b) Conférence annuelle des organisations non gouvernementales organisée par le Département de l'information publique du Secrétariat de l'ONU du 18 au 20 septembre 1995;

c) Conférence annuelle des organisations non gouvernementales organisée par le Département de l'information publique du Secrétariat de l'ONU du 10 au 12 septembre 1996;

d) Conférence annuelle des organisations non gouvernementales organisée par le Département de l'information publique du Secrétariat de l'ONU du 10 au 12 septembre 1997;

e) Participation du Directeur exécutif à la cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (COFINTEA V) organisée par l'UNESCO à Hambourg (Allemagne) du 14 au 18 juillet 1997 et à la conférence préparatoire à cette manifestation, qui s'est tenue en Thaïlande du 16 au 18 septembre 1996.

Coopération avec les programmes et organismes des Nations Unies et avec les institutions spécialisées

Activités

a) La Mission a organisé, du 28 décembre 1993 au 19 janvier 1994, à Lahore (Pakistan), l'Atelier national de formation des maîtres de l'enseignement de base, qui était financé par l'UNICEF;

b) Le Directeur exécutif a participé en tant qu'expert au deuxième atelier régional sur l'éducation permanente pour le développement financé par l'UNESCO (Bangkok) qui s'est tenu du 16 au 25 mai 1994 à Shijiazhang (Province de Hebei, Chine);

c) Le Directeur exécutif a organisé en septembre 1994 un atelier de formation pour l'établissement de centres d'alphabétisation pour jeunes filles et femmes au Pakistan; cet atelier était financé par l'UNESCO;

d) Invité par l'UNESCO, le Directeur exécutif de la Mission a participé, en tant que membre du personnel enseignant, au troisième atelier régional sur l'éducation permanente qui s'est tenu à Kuala Lumpur (Malaisie) du 19 au 28 août 1996;

e) Le Directeur exécutif a organisé un atelier de formation de l'UNESCO pour un centre d'alphabétisation des femmes à Jaipur, en Inde, du 16 septembre au 5 octobre 1996;

f) La Mission a été invitée, comme «centre de convergence», par l'UNESCO à entreprendre une étude sur «la réorientation de l'éducation de base vers la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la qualité de la vie» dans le contexte du Bangladesh. La Mission a entrepris et achevé cette étude en février 1997;

g) Dans le cadre d'un contrat avec l'UNESCO, la Mission a organisé, en 1996-1997, quatre ateliers nationaux sur l'éducation permanente pour le développement dans la sous région comprenant l'Inde, le Pakistan, le Népal et le Bangladesh;

h) Un représentant de la Mission a été affecté au bureau de l'UNESCO à Bangkok pendant quatre mois (février-mai 1997) pour y établir un document d'information concernant un cadre régional pour développer l'alphabétisation en tant qu'instrument d'habilitation des pauvres;

i) Invité par l'UNESCO (Bangkok), le Directeur exécutif a participé à la réunion du Groupe de travail technique sur le Consortium de ressources et de formation internationales d'APPEAL qui s'est tenue à Pune, en Inde, du 21 au 27 mai 1997;

j) Invité par l'ACCU, le Directeur exécutif a participé, en juillet 1997, à la réunion de planification de 1997 concernant le Programme régional d'alphabétisation de l'ACCU pour l'Asie et le Pacifique;

k) À la demande de l'UNESCO (Bangkok), la Mission a organisé du 9 au 11 décembre 1997 un séminaire national pour examiner le projet de programme régional concernant «l'alphabétisation comme instrument d'habilitation des pauvres»;

l) À la demande de l'UNESCO, la Mission a organisé à Dhaka du 15 au 18 décembre 1997 une réunion de consultation d'un groupe d'experts régional portant sur l'établissement d'une base de données concernant l'éducation non scolaire dans la région Asie-Pacifique.

Autres activités pertinentes

a) Mesures prises en application de résolutions de l'Organisation des Nations Unies : en collaboration dans la plupart des cas avec le Centre d'information de l'ONU, la Mission a célébré plusieurs journées des Nations Unies en organisant des séminaires, des symposiums et des rassemblements. Chaque année, sont célébrées les journées suivantes : Journée internationale de la femme, Journée mondiale sans tabac, Journée mondiale de l'environnement, Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite de drogues, Journée internationale de l'alphabétisation, Journée mondiale de l'enfance Journée des droits de l'homme;

b) Établissement de rapports et autres documents à la demande du Conseil économique et social et des ses organes subsidiaires;

/...

- i) La Mission en entrepris en 1995 l'exécution d'un projet financé par l'UNESCO concernant la traduction en bengali et l'impression d'un manuel intitulé «Éduquer pour habilitier»;
- ii) En 1995, la Mission a élaboré en bengali une version simplifiée en un volume du matériel ATLP de l'UNESCO (Matériel de formation de l'APPEAL à l'usage du personnel d'alphabétisation);
- c) Autres exemples d'activités de consultation et de fonds, y compris l'assistance financière reçue des Nations Unies ou donnée à celles-ci, la collaboration sur le terrain, l'organisation conjointe de réunions, séminaires, études etc.;
- i) La Mission a organisé, avec l'aide financière de l'UNESCO, en mai-juin 1996, à Dhaka, un atelier à l'échelon sous régional sur l'éducation permanente au service du développement auquel ont participé l'Inde, le Népal et le Bangladesh;
- ii) La Mission a organisé, avec l'aide financière de la CESAP, en septembre 1996 au Bangladesh, un atelier de formation au niveau national et quatre cours de formation au niveau local sur la réduction de la demande de drogues avec la participation des collectivités et sur la prévention du virus de l'immunodéficience humaine et du syndrome de l'immunodéficience acquise (VIH/sida);
- iii) Un représentant de la Mission a été envoyé à l'UNESCO (1er août-31 octobre 1996) pour aider à organiser un atelier régional sur la planification et le suivi de l'alphabétisation.

Répartition géographique des membres et des organisations partenaires

Membres

Pays	Nombre de membres (individus)
Arabie saoudite	15
Australie	21
Bangladesh	5 600
Canada	15
Émirats arabes unis	10
États-Unis d'Amérique	50
Inde	1 100
Italie	10
Malaisie	7
Pakistan	35
Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord	25
Thaïlande	20
Nombre total de membres	6 900

Organisations partenaires

Gouvernement du Bangladesh; Association de enseignants d'anglais catholiques de l'Ontario (Canada); Comité du service unitaire du Canada (USCC); Agence danoise de développement international (DANIDA); Misericordia and Deutscher Caritas Verband (Allemagne); Département irlandais des affaires étrangères; AIDLINK (Irlande); COAL (Irlande); RTE One World Fund (Irlande); Fonds des services unis pour le tiers monde (Irlande); Agence de services personnels pour l'outremer (APSO) (Irlande); Centre des volontaires des Marches (CVM), Ancona (Italie); SPIEC (Japon); Centre culturel Asie-Pacifique pour l'UNESCO (Japon); CEBEMO (Pays-Bas); Bilance (Pays-Bas); Memisa (Pays-Bas); SKN (Pays-Bas); Administration pour le développement outremer (Royaume-Uni); Fonds catholique pour le développement outremer (CAFOD) (Royaume-Uni); Fondation Kirby Laing (Royaume-Uni); Services de volontaires pour l'outremer (VSO) (Royaume-Uni); Concern Universal (Royaume-Uni); Heifer Project Int. (États-Unis); LDS Charities (États-Unis); Newman Community (États-Unis); Laubach Literach International (États-Unis); organismes des Nations Unies comme la CESAP, l'OIT, le PNUCID, le HCR et l'UNICEF.

5. Organisation orientale régionale pour l'administration publique (EROPA)

(Statut consultatif spécial depuis 1966)

Introduction

L'Organisation orientale régionale pour l'administration publique (EROPA), qui est une organisation asiatique composée d'états, de groupes et d'individus de la région de l'Asie et du Pacifique, a été créée en 1960 pour répondre au désir commun des pays en développement de promouvoir une coopération régionale visant à améliorer les connaissances, les systèmes et les pratiques concernant l'administration des affaires publiques afin d'accélérer le développement économique et social. Actuellement, on compte parmi ses membres 13 États, 103 institutions (instituts ou écoles d'administration publique, universités, institutions gouvernementales et entreprises municipales) et 369 individus. En 1996, EROPA a été dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, ce qui met en lumière les relations de coopération qui unissent l'Organisation des Nations Unies et EROPA.

Activités

Activités ordinaires : a) l'Assemblée générale et les conférences internationales, b) les réunions du Conseil exécutif et les séminaires. Les activités ci-après illustrent les liens étroits qui unissent EROPA et l'Organisation des Nations Unies :

L'Organisation des Nations Unies participe aux manifestations d'EROPA

La quarante-et-unième session du Conseil exécutif d'EROPA et un séminaire sur «Les réformes comparées du secteur public» se sont tenus à Canberra (Australie) du 18 novembre au 1er décembre 1994. L'Organisation des Nations Unies (New York) était représentée par M. Hamdan Benaïssa, Conseiller international à la Division de l'administration publique et de la gestion du développement du Département des services d'appui et de gestion pour le développement du Secrétariat; le Centre Asie-Pacifique pour le développement (APDC) était représenté par son directeur, M. Harka Gurung. La seizième Assemblée générale d'EROPA et la Conférence sur «Les nouvelles tendances dans le domaine de l'administration publique pour la région de l'Asie et du Pacifique : la décentralisation» ont eu lieu du 11 au 14 septembre 1995 à Tokyo. À cette conférence, les Nations Unies étaient représentées par M. Hamdan Benaïssa, Conseiller international principal à la Division de l'administration publique et de la gestion du développement du Département des services d'appui et de gestion pour le développement du Secrétariat de l'ONU, par Mme Itoko Suzuki, chef par intérim du Service de la gestion et de l'administration publiques de la Division de l'administration publique et de la gestion du développement du Département des services d'appui et de gestion pour le développement, par M. Hideki Kaji, Directeur du Centre des Nations Unies pour le développement régional (UNCRD) (Japon) et par Mme Josefa Edralin, planificatrice des systèmes d'information et coordonnatrice du programme d'administration pour le développement de l'UNCRD (Japon). L'APDC était représenté par son Directeur, Harka Gurung. À la quarante-troisième session du Conseil exécutif d'EROPA et au séminaire sur «La réforme de l'administration publique pour une transformation économique» qui se sont tenu à Hanoi (Viet Nam) du 14 au 19 octobre 1996, l'Organisation des

Nations Unies était représentée par M. Jacinto de Vera du Département des services d'appui et de gestion pour le développement (New York). À la dix-septième Assemblée générale d'EROPA et à la Conférence sur «La qualité de la gestion des affaires publiques au vingt et unième siècle», qui ont eu lieu à Kuala Lumpur, l'ONU était représentée par M. Jacinto de Vera de la Division de l'économie et de l'administration publiques du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU.

L'Organisation des Nations Unies collabore avec EROPA

Au cours de la seizième Assemblée générale d'EROPA et Conférence tenues à Tokyo (Japon), l'Assemblée a adopté une résolution par laquelle elle reconnaissait l'importance de la reprise de la cinquantième session de l'Assemblée générale de l'ONU qui devait avoir lieu au printemps de 1996 et qui examinerait le rôle de l'administration publique pour le développement et encourageait les États Membres à se faire représenter à cette session au plus haut niveau possible. Dans le même esprit que les préparatifs effectués par le Département des services d'appui et de gestion pour le développement pour la reprise de la cinquantième session de l'Assemblée générale de l'ONU, une conférence régionale sur le «Rôle de l'administration publique pour la promotion du développement économique» dans les pays asiatiques s'est tenue du 18 au 20 mars 1996, à la Banque asiatique de développement, à Manille. Cette conférence était animée par la Commission de la fonction publique des Philippines en coopération avec l'Université des Philippines («College» d'administration publique (UP-CPA) et l'Académie d'administration locale (LGA)) et coparrainée par le Département des services d'appui et de gestion pour le développement du Secrétariat de l'ONU, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et le Secrétariat du Commonwealth. Vingt pays de la région d'EROPA étaient représentés et 57 participants étaient présents. L'ONU était représentée par le Conseiller interrégional principal, M. Hamdan Benaissa, par M. Jacinto de Vera du Département des services d'appui et de gestion pour le développement, par M. Ernesto Bautista du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), (Manille) et par M. Abdul Hashem de la CESAP.

Conscients de la complémentarité de leurs objectifs, compétences et activités et de leurs relations fécondes, continues et anciennes, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et EROPA ont signé un mémorandum d'accord par lequel ils sont convenu d'instaurer des arrangements de coopération pour tirer parti de leurs capacités et compétences respectives lorsqu'ils exécutent leurs programmes, notamment dans la région asiatique.

Publications d'EROPA

Le programme de publications, consacré à l'administration publique et à des domaines connexes, est l'une des activités principales d'EROPA. Continuant à s'acquitter de la fonction de faire connaître les résultats de ses projets de recherche, conférences, séminaires et réunions, l'organisation publie des livres, monographies, comptes rendus de conférences et le Journal (livre professionnelle) d'EROPA. Pendant la période considérée, EROPA a publié les documents suivants : a) De janvier 1994 à décembre 1997, 11 numéros du EROPA Bulletin; b) à partir de 1989, The Asian Review of Public Administration (ARPA); c) dernier livre paru : Nouvelles tendances de l'administration publique en

Asie : la décentralisation, Susumu Kurosawa, Toshihiro Fujiwara et Mila A. Reforma, 531 pages.

Contacts

Le Professeur Mila A. Reforma a participé à un séminaire sur le Partenariat entre le Gouvernement et le secteur privé pour la fourniture de services municipaux à New Delhi (Inde) organisé du 7 au 11 février 1994 par le Programme de gestion des villes (UN-UMP) des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

Le Secrétaire général d'EROPA, invité par l'Organisation des Nations Unies, à participé au Colloque professionnel du Forum international technique sur l'administration publique et le développement qui a eu lieu à l'ONU (New York) les 11 et 12 avril 1996. Le Forum s'est tenu conjointement avec la reprise de l'Assemblée générale des Nations Unies (New York, 15-19 avril 1996).

Le Secrétariat d'EROPA a rencontré Mme Itoko Suzuki du Département des services d'appui et de gestion pour le développement durant son bref séjour à Manille en janvier 1996. Elle a été informée des futures activités d'EROPA.

EROPA a continué à promouvoir le maintien de contacts avec d'autres institutions internationales, régionales et nationales aussi bien dans la région de l'Asie et du Pacifique que dans d'autres parties du monde : la Division de l'économie et de l'administration publiques du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, le PNUD, l'UNCRD, l'APDC, l'Association du Commonwealth pour l'administration et la gestion publiques (CAPAM), l'Association internationale pour l'administration du personnel et la gestion (IPMA), l'Institut de gestion publique (IOG), la Commission de la fonction publique des Philippines, la Fondation Ford, la Fondation pour l'Asie, l'Institut international des sciences administratives (IISA), le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux (UIV), le Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (CAFRAD), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Banque asiatique de développement.

Publications et documents

a) Livres : Nouvelles tendances de l'administration publique dans la région de l'Asie et du Pacifique : la décentralisation;

b) Revue professionnelle : Asian Review of Public Administration :

i) Vol. VI, No 1 et 2, janvier-décembre 1994;

ii) Vol. VII, No 1, janvier-juin 1995;

iii) Vol. VII, No 2, juillet-décembre 1995;

iv) Vol. VIII, No 1, janvier-juin 1996;

v) Vol. VIII, No 2, juillet-décembre 1996;

- vi) Vol. IX, No 1, janvier-juin 1997;
- c) Bulletin d'EROPA :
 - i) Vol. 15, No 1, janvier-mars 1994; No 2, avril-juin 1994, No 3, juillet-septembre 1994, No 4 octobre-décembre 1994;
 - ii) Vol. 16, No 1 et 2, janvier-juin 1995, No 3 et 4, juillet-décembre 1995;
 - iii) Vol. 17, No 1, janvier-mars 1996, No 2, avril-juin 1996, No 3 et 4, juillet-décembre 1996;
 - iv) Vol. 18, No 1 et 2, janvier-juin 1997, No 3 et 4, juillet-décembre 1997;
- d) Projet de rapport de la Conférence régionale sur le rôle de l'administration publique pour promouvoir une transformation économique, organisée par le Département des services d'appui et de gestion pour le développement du Secrétariat de l'ONU en coopération avec EROPA;
- e) Liste des membres d'EROPA par pays (répartition géographique);
- f) Copie du mémorandum d'accord entre l'Organisation des Nations Unies et EROPA.

6. Education International

(Statut consultatif spécial depuis 1967)

Les buts de l'organisation sont les suivants :

- a) Promouvoir la cause des enseignants et des employés de l'enseignement;
- b) Promouvoir la paix, la démocratie, la justice sociale et l'égalité pour tous les peuples et dans toutes les nations;
- c) Obtenir et sauvegarder la reconnaissance des droits syndicaux, des conditions de travail et d'emploi et des libertés professionnelles;
- d) Promouvoir le droit à l'éducation pour tous dans le monde entier et sans discrimination;
- e) Favoriser la compréhension et la bonne volonté internationales, la paix et la liberté ainsi que le respect de la dignité humaine;
- f) Combattre toutes les formes de racisme et de préjugé ou de discrimination dans l'éducation ou la société;
- g) Oeuvrer pour donner un rôle de direction aux femmes et instaurer une solidarité, des rapports plus étroits entre enseignants et employés de l'enseignement dans les tous les pays, et pour instituer des organisations indépendantes et démocratiques et l'unité.

Education international (EI) (Association internationale de l'enseignement) représente quelque 280 syndicats nationaux de l'enseignement de toutes les régions du monde et quelque 23 millions d'enseignants et d'employés de l'enseignement se trouvant dans 148 pays ou territoires. L'association est financée par les cotisations de ses membres. Des fonds extrabudgétaires sont recueillis par des organisations membres pour financer des activités de solidarité et de coopération pour le développement.

Education Internationale a été créée en janvier 1993 à Stockholm (Suède) par la fusion de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante et du Secrétariat professionnel international de l'enseignement. Son premier congrès mondial ordinaire a eu lieu en juillet 1995 à Harare (Zimbabwe). Le prochain congrès mondial triennal devait se tenir en juillet 1998 à Washington D. C. (États-Unis).

Education International a participé aux réunions suivantes :

- a) Sessions du Conseil économique et social par l'intermédiaire de la Conférence des organisations non gouvernementales (Présidence 1994-1997);
- b) Commission de la condition de la femme (1994, 1995, 1996, 1997);

c) Groupe de travail sur les populations autochtones de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités de la Commission des droits de l'homme (1994, 1995, 1996, 1997);

d) Sommet mondial pour le développement social, mars 1995, Copenhague (déclaration en réunion plénière);

e) Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, 1995, Beijing (déclaration en réunion plénière).

Grands programmes de coopération :

a) Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : Statut consultatif; mémorandum d'accord signé en mars 1994; programmes : la Journée mondiale des enseignants, l'éducation pour tous et la formation continue, les droits de l'homme et la tolérance, la condition des enseignants, la Conférence internationale sur l'éducation;

b) Organisation internationale du Travail (OIT) : statut de secrétariat professionnel international; programmes : droits syndicaux, statut et condition des enseignants, campagne contre le travail des enfants;

c) Organisation mondiale de la santé (OMS) : programmes : éducation sanitaire, campagne contre le virus de l'immunodéficience humaine et le syndrome de l'immunodéficience acquise (VIH/sida);

d) Banque mondiale : éducation pour tous, financement de l'éducation, partenariat pour la réforme de l'éducation;

e) Coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en progrès : éducation pour tous, éducation des jeunes filles et des femmes.

En coopération avec le Secrétariat de l'ONU, Education International a entrepris des activités importantes pour promouvoir la connaissance de l'Organisation des Nations Unies dans les écoles. Le Congrès mondial tenu à Harare (Zimbabwe), en juillet 1995, a adopté une résolution sur le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Du matériel pédagogique a été proposée à ce congrès et des organisations membres ont appuyé le projet de séances d'enseignement dans les écoles mettant l'accent sur la Journée des Nations Unies.

Les publications d'Education International (Monthly Monitor, El Magazine) contiennent fréquemment des articles sur les activités de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées.

Education International a produit des publications conjointes (principalement avec l'UNESCO). Celles-ci traitaient des sujets suivants : santé/VIH, la violence à l'école, la tolérance dans les films, «Portraits du courage» (enseignants remarquables), le rôle des femmes dans l'économie. Une monographie nationale sur l'application de la recommandation OIT/UNESCO concernant la situation des enseignants et du matériel de formation sur les droits de l'homme ont également été produits.

7. Association Emmaüs International

(Statut consultatif spécial depuis 1993)

Introduction

Buts et objectifs

L'organisation non gouvernementale a pour but d'agir pour que chaque homme, chaque société, chaque nation, puisse vivre, s'affirmer et s'accomplir dans l'échange et le partage, ainsi que dans une égale dignité.

Ses objectifs sont : permettre aux personnes exclues ou marginalisées de se réapproprier leur destin économique, culturel et social, le plus souvent de manière communautaire; oeuvrer à des rapports internationaux, notamment Nord-Sud, plus équitables et respectueux des besoins fondamentaux de tout homme, et du droit au développement; lutter contre le gaspillage des ressources humaines et naturelles par le recyclage – par des personnes exclues des circuits économiques et sociaux – de produits rejetés par les populations des pays nantis.

Augmentation du nombre des membres

Début 1994, l'organisation non gouvernementale comptait 264 associations membres dans 27 pays. Fin 1997, elle compte 282 associations membres en 29 pays. Les deux nouveaux pays sont le Burkina Faso et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Affiliation à une organisation non gouvernementale internationale dotée du statut consultatif

En octobre 1994, suite à l'obtention de notre statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social, nous avons adhéré à la CONGO (Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social).

Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires et/ou autres conférences et autres réunions des Nations Unies

Participation au :

a) Sommet mondial pour le développement social, première session du Comité préparatoire, 31 janvier-11 février 1994, New York. Le Secrétaire général de l'organisation non gouvernementale a fait une déclaration écrite à la 4e séance, sur le thème : Le sens du développement économique, le développement des politiques sociales, la place de la personne. En compagnie du second représentant de l'organisation non gouvernementale, il a suivi la totalité du Comité préparatoire;

b) Sommet mondial pour le développement social, deuxième session du Comité préparatoire, 22 août-2 septembre 1994, New York. Le Secrétaire général de l'organisation non gouvernementale a fait une déclaration orale sur le

/...

thème : Pour la création d'une organisation mondiale du développement social, sous le contrôle des Nations Unies. Il a participé aux activités du Caucus Développement;

c) Sommet mondial pour le développement social, troisième session du Comité préparatoire, 16-27 janvier 1995, New York. Le Secrétaire général de l'organisation non gouvernementale a signé une déclaration écrite, conjointement avec deux autres organisations non gouvernementales (Mouvement international ATD quart monde et l'Association internationale des charités) sur le thème de la participation des plus pauvres à leur propre développement, aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Il a aussi participé aux activités du Caucus développement;

d) Sommet mondial pour le développement social, 6-12 mars 1995, Copenhague. Le Secrétaire général a suivi le Sommet, en compagnie d'une représentante béninoise et d'une représentante finlandaise de l'organisation non gouvernementale. Une autre représentante de l'organisation non gouvernementale parmi les organisations non gouvernementales de la délégation officielle du Gouvernement français;

e) Conseil économique et social, session de fond, 26 juin-28 juillet 1995, Genève. La représentante de l'organisation non gouvernementale a suivi la session.

Coopération avec les programmes, organismes et agences spécialisées des Nations Unies

Néant.

Autres activités significatives

Action de mise en oeuvre de résolutions des Nations Unies

Néant.

Consultations et coopération avec des fonctionnaires du Secrétariat des Nations Unies

Néant.

Préparation de documents et/ou autre matériel à la demande du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ou du Secrétariat des Nations Unies

Néant.

Autres exemples d'activités consultatives substantielles

L'organisation non gouvernementale a participé aux activités de l'organisation non gouvernementale Mouvement international ATD quart monde auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, et notamment à son Groupe de travail sur l'étude «Droits de l'homme et extrême pauvreté». Dans le cadre de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, la Commission des droits de l'homme du Conseil

/...

économique et social avait confié cette étude sur la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels, au Rapporteur spécial, Leandro Despouy. L'organisation non gouvernementale a diffusé cette enquête à tous ses membres ainsi qu'à d'autres organisations partenaires dans le monde; elle a pu transmettre au Rapport des contributions provenant d'une dizaine de pays et quatre continents. La contribution de l'organisation non gouvernementale est mentionnée par le Rapporteur en page 31 de son rapport intérimaire (E/CN.4/Sub.2/1995/15).

L'organisation non gouvernementale a collaboré à plusieurs reprises avec le Directeur du Bureau européen du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Genève. À la demande du PNUD après le Sommet mondial sur le développement social de Copenhague, elle lui a communiqué les coordonnées de réseaux européens d'organisations non gouvernementales dans l'éradication de la pauvreté. En vue de la Campagne mondiale de publicité que le PNUD va lancer dans le cadre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, elle a proposé fin 1997 des exemples d'actions concrètes, non financières, à la portée de tout citoyen, dans quelques pays du monde.

Après le Sommet mondial sur le développement social de Copenhague, mars 1995, l'organisation non gouvernementale a rédigé un rapport sur le Sommet, diffusé à ses membres à travers le monde, ainsi qu'à plus de 200 organisations non gouvernementales françaises et européennes, notamment dans le cadre de la campagne «Faire l'Europe de la grande solidarité». Deux représentants de l'organisation non gouvernementale ont participé aux travaux du Comité de suivi national du Sommet mondial sur le développement social, mis en place par le Gouvernement français. La branche nationale belge de l'organisation non gouvernementale participe régulièrement, depuis le Sommet et jusqu'à ce jour, aux travaux du «Groupe de Copenhague», à Bruxelles : ce rassemblement d'organisations non gouvernementales belges, qui a notamment travaillé avec le PNUD, a produit une valise pédagogique intitulée «La spéculation financière internationale, nous et le tiers monde», qui aborde les liens entre dette extérieure et lutte contre la pauvreté.

Le Président de l'organisation non gouvernementale est intervenu, à l'invitation de la présidence espagnole de l'Union européenne, lors de la conférence «Après Copenhague, actions de l'Union européenne contre l'exclusion», organisée à Madrid, en novembre 1995, pour traiter de la lutte contre l'exclusion aux niveaux européen et international.

La représentante régionale pour l'Afrique a rédigé en 1994 une monographie sur le système d'épuration des eaux usées par plantes aquatiques à Emmaüs Tohoué (Bénin). Elle a été publiée par l'organisation non gouvernementale HIC (Habitat International Coalition), à Mexico, dans une série de 15 études de cas intitulée «Promotion des technologies d'eau potable et d'assainissement durables dans les quartiers urbains». Cofinancée par le PNUD et son programme LIFE (Local Initiative Facility for Urban Environment), cette série se voulait, entre autres, une contribution pour la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), à Istanbul.

Emmaüs International - décembre 1997 : associations membres, associés et autres associations contacts a/

Pays	Associations membres	Associés	Total partiel	Autres associations contacts	Total
Algérie				1	1
Bénin	2	1	3	1	4
Burkina Faso	3	1	4	2	6
Cameroun	1	1	2		2
République démocratique du Congo		1	1	1	2
Rwanda	1		1		1
Total partiel, Afrique	7	4	11	5	16
Canada	3		3		3
États-Unis	3		3		3
Total partiel, Amérique du Nord	6	0	6	0	6
Argentine	8		8	1	9
Bolivie	2		2	1	3
Brésil		4	4		4
Chili	4	2	6		6
Colombie	2	0	2		2
Guatemala			0	1	1
Pérou	6	5	11		11
Uruguay	2	1	3		3
Total partiel, Amérique latine	24	12	36	3	39
Inde	2	1	3	2	5
Indonésie	1		1		1
Japon	9	2	11		11
Liban	2	0	2		2
Philippines		1	1		1
République de Corée	4	1	5		5
Sri Lanka		1	1		1
Viet Nam				1	1
Total partiel, Asie	18	6	24	3	27
Danemark	5	0	5		5
Finlande	6	5	11		11
Norvège	1		1		1
Suède	9	5	14		14
Total partiel, Europe du Nord	21	10	31	0	31
Allemagne	4	2	6		6
Autriche		1	1		1
Belgique	6	5	11		11
Espagne	5	1	6		6
Italie	8	3	11		11
Monaco		1	1		1
Pays-Bas	17	6	23		23
Portugal		2	2		2
Royaume-Uni	1	6	7		7

/ . . .

Pays	Associations membres	Associés	Total partiel	Autres associations contacts	Total
Suisse	10	2	12		12
Total partiel, Europe Centre-Sud	51	29	80	0	80
France	156	57	213		213
Bosnie-Herzégovine			0	1	1
Estonie		1	1		1
Fédération de Russie				1	1
Lituanie				2	2
Pologne		1	1	2	3
Total partiel, Europe de l'Est	0	2	2	6	8
Total partiel, Europe	228	98	326	6	332
Total	283	120	403	17	420
Dont :					
12 pays Union européenne	217	93	310	0	310
17 pays Conseil de l'Europe	228	97	325	4	329
20 pays en développement	40	20	60	11	71
4 pays moins avancés	6	3	9	4	13

a/ Il est précisé que tous les chiffres ci-dessous concernent exclusivement des personnes morales et, en aucun cas, des individus ou personnes physiques.

8. Fondation pour les droits de la famille (PRODEFA)

(Statut consultatif spécial depuis 1987)

Introduction

Les buts et objectifs de la Fondation consistent à renforcer les fonctions fondamentales de la famille dans la société et à promouvoir une déclaration sur les droits et responsabilités de la famille. L'ensemble des activités de PRODEFA est axé sur ces objectifs; pour les réaliser, la Fondation organise des réunions, des séminaires et des ateliers, produit des notes d'information et des publications, étudie des documents internationaux et établit des contacts avec des fonctionnaires de l'ONU et avec des États Membres ainsi qu'avec d'autres organisations non gouvernementales s'occupant de la famille et de questions sociales. PRODEFA est membre du Conseil du Comité des organisations non gouvernementales pour la famille de Vienne et collabore avec toutes les organisations non gouvernementales qui lui sont affiliées.

Le secrétariat international de PRODEFA compte 21 membres disséminés dans différentes régions d'Afrique, des Amériques, d'Asie, d'Australie et d'Europe. L'organisation est financée principalement par le Ministère espagnol des affaires sociales.

Participation aux activités du Conseil économique et social

La Fondation assiste aux réunions de la Commission du développement social depuis 1987, d'abord à Vienne puis à New York, et entretient de bonnes relations avec les délégués, car la plupart d'entre eux sont restés les mêmes, excepté lorsque des changements politiques sont intervenus dans certains pays. À chaque session de la Commission, PRODEFA présente des déclarations écrites et orales axées sur la famille et sur les membres de celle-ci. La Fondation a participé aux réunions et conférences des Nations Unies suivantes :

a) 1994 : 18 et 19 octobre, quarante-neuvième session de l'Assemblée générale, Conférences internationales sur la famille, New York;

b) 1994 : 4-7 février, Réunion interrégionale des Nations Unies des coordonnateurs et animateurs nationaux de l'Année internationale de la famille, Bratislava, Slovaquie (comme membre de la délégation espagnole);

c) 1995 : 6-12 mars, Sommet mondial pour le développement social, Copenhague : participation à un atelier et à une déclaration commune;

d) 1995 : 10-20 avril, trente-quatrième session de la Commission du développement social, New York : Déclarations écrites et orales sur le point 4 de l'ordre du jour intitulé «Suivi des plans et programmes d'activité internationaux»;

e) 1995 : 4-15 septembre, quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing : Déclaration écrite signée par un certain nombre d'organisations non gouvernementales.

f) 1996 : 21-31 mai, session spéciale de la Commission du développement social, New York : Déclarations écrites et orales sur le point 4 de l'ordre du jour intitulé «Thème directeur : stratégies et mesures pour éliminer la pauvreté»;

g) 1997 : 26 février-6 mars, trente-cinquième session de la Commission du développement social, New York : Déclarations écrites et orales sur le point 3 b) de l'ordre du jour intitulé «Suivi du Sommet mondial pour le développement social : examen des plans et programmes d'activités pertinents des Nations Unies relatifs à la situation de groupes sociaux».

Coopération avec les programmes et organismes de l'organisation des Nations Unies et avec les institutions spécialisées

Pendant l'Année internationale de la famille, PRODEFA a collaboré étroitement avec le coordonnateur de cette manifestation, M. Henryk Sokalski, qui a délivré deux notes de remerciement, l'une à la Fondation et l'autre à son Secrétaire international pour leur «collaboration permanente à la préparation de l'Année internationale de la famille».

En 1994, PRODEFA a publié un livre intitulé La famille et les droits de l'homme, une compilation d'extraits de documents et de textes officiels des Nations Unies concernant des sujets comme les enfants, les femmes, les personnes âgées, les handicapés, la pauvreté, l'environnement etc. Ce livre a été largement disséminé parmi les organismes et organes des Nations Unies.

Autres activités

Mesures prises pour l'application de résolutions des Nations Unies

Des universités, associations et d'autres groupes demandent fréquemment à PRODEFA de donner des informations lors de réunions, séminaires ou ateliers, en Espagne et à l'étranger, sur les résolutions adoptées par l'Organisation des Nations Unies (notamment, la résolution 47/237 de l'Assemblée générale intitulée «Année internationale de la famille» dans laquelle est mentionnée la possibilité d'une déclaration sur les droits et responsabilités de la famille), de donner un aperçu des politiques des Nations Unies qui sont énoncées dans les documents et instruments officiels et de fournir des renseignements généraux sur la façon dont les questions relatives à la famille sont traitées au niveau international. Parmi ces activités, on peut mentionner :

a) Les séminaires annuels du Comité des organisations non gouvernementales pour la famille de Vienne;

b) La «Conférence mondiale 94», tenue à Tempere (Finlande) en juillet 1994 et organisée par le Conseil international de l'action sociale;

c) La réunion sur «Les familles d'aujourd'hui : un pont vers l'avenir», tenue en octobre 1994 à Montréal et organisée par le Comité canadien pour l'Année internationale de la famille;

d) Le «Congrès international sur la famille», tenu en novembre 1994 à Palma de Mallorca, Îles Baléares (Espagne), Administration des Baléares;

e) «Problèmes de la famille dans l'Europe d'aujourd'hui», décembre 1995, Université CEU, Madrid.

D'autre part, après chaque réunion d'organismes des Nations Unies suivie par la Fondation, un rapport est établi et communiqué aux membres du Conseil de PRODEFA, au Ministère espagnol des affaires sociales et aux membres du Conseil du Comité des organisations non gouvernementales pour la famille de Vienne.

Consultations et coopération avec les membres du Secrétariat de l'organisation des Nations Unies

En 1996, pendant la session spéciale de la Commission du développement social, PRODEFA et d'autres membres du Conseil du Comité des organisations non gouvernementales pour la famille de Vienne ont rencontré M. Nitin Desai, Secrétaire général adjoint pour les affaires économiques et sociales et, en 1997, pendant la trente-cinquième session de la Commission, PRODEFA a rencontré M. John Langmore, Directeur de la Division des politiques sociales et du développement social.

La fondation collabore étroitement aussi avec le sous-programme pour la famille (Groupe pour la famille) grâce à M. Amr Ghaleb, avec le Groupe des organisations non gouvernementales grâce à M. Yao Ngoran et reste en contact avec M. Andrzej Krassovski, Directeur assistant de la Division des politiques sociales et du développement social, ainsi qu'avec M. Alexander de Barros, Secrétaire de la Commission du développement social.

Établissement de communications ou d'autres documents à la demande du Conseil économique et social ou du Secrétariat des Nations Unies

Les seuls documents élaborés par PRODEFA sont les déclarations écrites et orales présentées à la Commission du développement social. Néanmoins, nous avons transmis nos propres publications à plusieurs départements du Secrétariat; la dernière d'entre elles était la version en espagnol mise à jour de «La famille et les droits de l'homme», un recueil d'extraits de documents et d'instruments officiels des Nations Unies datant de 1948 à 1997. La version anglaise mise à jour de cette compilation est en préparation.

Autres exemples d'activités consultatives et de fond, y compris l'assistance financière reçues des Nations Unies ou fournie à celles-ci, la collaboration sur le terrain, le financement conjoint de réunions, de séminaires, d'études etc.

a) Réunion interrégionale : en 1997, PRODEFA a engagé des contacts avec la Mission permanente de l'Espagne auprès des Nations Unies et avec le Groupe pour la famille (Division des politiques sociales et du développement social) afin d'organiser à Madrid une réunion interrégionale de délégations de la Commission du développement social qui se tiendrait en 1999. Plusieurs délégations ont déjà été contactées. Cette réunion, qui constitue une initiative de PRODEFA, est en train d'être préparée en collaboration avec le Comité de Vienne. Les trois groupes de cinq délégations et deux organisations non gouvernementales examineront la dimension sociale de la famille au niveau international. Le programme préliminaire a été discuté et examiné avec le Comité pour la famille de Vienne et le Groupe pour la famille de New York. La réunion sera financée par le Ministère espagnol des affaires sociales;

b) Conférence : en décembre 1994, PRODEFA a tenu sa sixième conférence internationale sur les «Responsabilités et droits de la famille en tant que ressource pour l'instauration d'un développement durable» qui était financée par la Commission européenne et le Ministère espagnol des affaires sociales.

M. Henryk J. Sokalski, coordonnateur de l'ONU pour l'Année internationale de la famille, a fait une présentation;

c) Comité des organisations non gouvernementales pour la famille de Vienne : comme membre du Conseil, PRODEFA participe à cinq ou six réunions du Conseil par an, plus deux réunions du Comité. Ce Comité de Vienne a créé un groupe de travail chargé d'évaluer et d'améliorer les relations avec l'Organisation des Nations; ce groupe est présidé par PRODEFA.

9. Comité consultatif mondial de la Société des Amis

(Statut consultatif spécial depuis 1948)

Introduction

Le Comité consultatif de la Société des Amis (FWCC) a été créé en 1937 afin d'offrir un moyen de communications et d'action commune aux membres des Yearly Meetings (Cultes annuels) (groupes autonomes) de la Société religieuse des Amis (Quakers). Quelques 70 Yearly Meetings, ainsi que des groupes plus petits, sont actuellement affiliés au Comité consultatif (voir ci-dessous les statistiques concernant les membres). Le nombre des membres résidant en Afrique orientale, en Amérique centrale et en Amérique du sud a augmenté pendant la période 1994-1997. Le présent rapport ne couvre pas les activités des Yearly Meetings ou les activités du Comité consultatif qui ne sont pas directement liées à ses fonctions en tant qu'organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

Le FWCC dispose de représentants résidents à New York et Genève et nomme aussi d'autres représentants qui assistent à des conférences et autres manifestations, afin de mettre en application l'engagement religieux des Quakers en faveur de la paix, de la justice sociale et de l'épanouissement de l'humanité. La principale source de revenus du Comité consultatif continue d'être constituée par les contributions des organisations, individus et sociétés qui lui sont affiliés. Le Bureau de New York du FWCC est géré et financé principalement par l'American Friends Service Committee, une association Quaker indépendante située aux États-Unis d'Amérique et le Bureau de Genève par le Quaker Peace and Service, qui fait partie du Yearly Meeting of Friends de Grande-Bretagne. Ces deux bureaux reçoivent des fonds d'autres groupes et individus de religion Quaker et de sociétés et de fondations gouvernementales qui soutiennent les activités des organisations non gouvernementales.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et à d'autres réunions de l'organisation des Nations Unies

Réunions

Les représentants du Comité consultatif mondial à New York participent régulièrement aux séances de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité, du Conseil économique et social, du Conseil de tutelle, de la Commission du désarmement et d'un certain nombre de leurs organes subsidiaires. Des membres de Genève du Comité consultatif assistent aux réunions de la Commission des droits de l'homme, de la Conférence du désarmement, du Comité exécutif du Programme du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, de l'Organisation mondiale du commerce et de la Commission du commerce et de l'environnement, de l'organisation internationale du Travail (OIT), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et d'un certain nombre de leurs organes subsidiaires.

Le FWCC a participé aux manifestations spéciales suivantes :

- a) 1995 :
 - i) Neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, le Caire;
 - ii) Quatrième Conférence mondiale sur les femmes et Forum des organisations non gouvernementales, Beijing;
 - iii) Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, Vienne et Genève;
 - iv) Groupe de travail chargé d'examiner la question des ajustements structurels nécessaires à la transition vers le désarmement;
 - v) Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, New York;
 - vi) Sommet mondial pour le développement social, Copenhague;
- b) 1996 :
 - i) Quatrième Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) et à toxines et sur leur destruction;
 - ii) Première conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, Singapour;
- c) 1997 :
 - i) «Processus d'Ottawa» sur les mines terrestres à Bruxelles, Oslo et Ottawa;
 - ii) Atelier régional africain sur la réglementation des armes à feu, Arusha;
 - iii) Atelier régional sur la réglementation des armes à feu, Sao Paulo.

Pendant la période considérée, le Comité consultatif a notamment fait des déclarations devant les instances suivantes :

- a) 1994 : la Commission des droits de l'homme au sujet de l'objection de conscience au service militaire;

b) 1995 : la Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, Vienne, à propos de l'interdiction d'autres types d'armes antipersonnel;

c) 1996 :

i) La quatrième Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) et à toxines et sur leur destruction;

ii) La Commission des droits de l'homme à propos des principes juridiques applicables aux personnes déplacées;

d) 1997 :

i) La Commission des droits de l'homme à propos de l'interdiction du recrutement des enfants, de la torture des enfants, des normes humanitaires minimales, du mauvais traitement des recrues, de l'objection de conscience au service militaire;

ii) Le Comité exécutif des programmes du HCR sur les problèmes de rapatriement (conjointement avec les organisations non gouvernementales);

iii) L'Atelier régional sur la réglementation des armes à feu, Sao Paulo, à propos de la maîtrise des armes individuelles.

Coopération avec les programmes et organes de l'ONU et avec les institutions spécialisées, et autres activités pertinentes

Les bureaux du FWCC de Genève et New York ont organisé (occasionnellement en collaboration avec d'autres organismes) une grande variété de colloques, conférences, déjeuners de travail et autres réunions informelles pour des fonctionnaires des Nations Unies, des diplomates et des représentants d'organisations non gouvernementales. Certaines de ces réunions étaient préparatoires ou organisées pour assurer le suivi de conférences. D'autres concernaient certaines des questions ci-après que le personnel du Comité consultatif a suivies et analysées :

a) Réforme de l'organisation des Nations Unies et, en particulier, du Conseil de sécurité;

b) Environnement et développement : la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou par la désertification, en particulier en Afrique; la Commission du développement durable; une approche globale pour la gestion durable des forêts; l'eau douce;

c) La recherche de la paix, le maintien de la paix et le désarmement : réaffectation des ressources militaires à des usages civils, démilitarisation après les conflits, maîtrise des armements et désarmement, codes de conduite pour la vente et le transfert d'armes classiques; mines terrestres antipersonnel; armes qui ont des effets cruels ou qui frappent sans discrimination; réglementation des armes individuelles ou légères; armes biologiques; instauration de la paix dans les sociétés déchirées par la guerre; Commission préparatoire pour l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et la Convention type sur les armes nucléaires;

d) Commerce et investissements : commerce et environnement; dimensions sociales de la libéralisation du commerce international; accord-cadre multilatéral sur les investissements;

e) Droits de l'homme : enfants soldats; objections de conscience; réfugiés; personnes déplacées dans leur pays et droit d'asile; émancipation et promotion sociale et économique des femmes dans la société; Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; droits des populations autochtones, en particulier le projet de Déclaration des Nations Unies sur les droits des populations autochtones;

f) Justice : justice réparatrice; proposition de Cour pénale internationale;

g) Questions régionales.

Des notes d'information et des documents de travail ont été élaborés sur un grand nombre de ces questions.

Un membre du personnel de Genève du FWCC, Rachel Brett a participé à l'étude Machel sur l'impact des conflits armés sur les enfants. Elle a contribué à organiser et à présenter des déclarations à un atelier et symposium organisés par les organisations non gouvernementales et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) sur les enfants soldats à Cape Town (Afrique du Sud) qui a abouti à l'élaboration des «Principes et meilleures pratiques de Cape Town» concernant l'interdiction du recrutement des enfants dans les forces militaires, leur démobilisation et leur réintégration dans la société. Elle a aussi collaboré à la rédaction d'un protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant portant sur l'âge minimum de recrutement. Les travaux effectués sur les enfants soldats ont été publiés sous le titre «Children: The Invisible Soldiers», Rachel Brett et Margaret McCallin (Rädda Barnen, 1996).

Des visites à New York et Genève, y compris des réunions avec des fonctionnaires de l'ONU, des diplomates et des organisations non gouvernementales, ont été organisées pour des Quakers et leurs relations qui ont acquis une expérience récente de diverses régions qui ont un intérêt particulier, comme la République démocratique de Corée, la Tchétchénie et la région des Grands Lacs d'Afrique.

Publicité : Ces deux bureaux (New York et Genève) préparent des bulletins d'information, des rapports, des notes d'information et des plaquettes qui sont distribués à des fonctionnaires de l'ONU, diplomates, Quakers, universitaires et à d'autres personnes et organes intéressés. Des rapports d'activité sont publiés dans des périodiques Quakers et d'autres journaux et des membres du personnel se déplacent régulièrement pour commenter leurs travaux et ceux de l'ONU devant des groupes de Quakers ou d'autres groupes de personnes. Grâce au programme de stagiaires organisé par ces deux bureaux et à l'école d'été de Genève, les jeunes gens se familiarisent avec les procédures et activités de l'Organisation des Nations Unies.

Statistiques sur les membres du Comité consultatif

Nombre total de membres : 312 272 (nombre approximatif d'individus)

Répartition régionale (de nombreux chiffres sont approximatifs)

Pays	Nombre de membres	Date(s) de l'information
<u>Afrique</u>		
Afrique du Sud (y compris quelques membres de pays voisins)	121	1997/1998
Burundi	7 500	1997/1998
Ghana	18	1997/1998
Kenya	96 425	1994, 1997/1998
Nigéria	15	1997/1998
République démocratique du Congo	1 003	1997/1998
République-Unie de Tanzanie	1 072	1997/1998
Ouganda	2 637	1997/1998
Rwanda	1 500	1994
<u>Amériques</u>		
Bolivie	14 500	1994
Canada	1 158	1994
Colombie	20	1994
Costa Rica	80	1994
Cuba	300	1994
El Salvador	250	1994
États-Unis d'Amérique	85 494	1994
Guatemala	1 000	1994
Honduras	2 000	1994
Jamaïque	430	1994
Mexique	150	1994
Nicaragua	20	1994
Pérou	2 000	1994

Asie - Pacifique occidental

/ ...

Pays	Nombre de membres	Date(s) de l'information
Australie	1 060	1997
Chine (Hong-kong)	20	1997
Corée (du sud)	12	1997
Inde	712	1997
Japon	235	1997
Nouvelle-Zélande	654	1996
<u>Europe et Moyen-Orient</u>		
Allemagne	339	1997
Autriche	11	1997
Belgique et Luxembourg	43	1997
Danemark	29	1997
Espagne	8	1997
Finlande	24	1997
France	70	1997
Irlande	1 622	1997
Liban	30	1997
Norvège	133	1997
Palestine (Rive occidentale)	20	1994
Pays-Bas	112	1997
Royaume-Uni	17 327	1997
Russie	10	1997
Suède	110	1997
Suisse	112	1997
<u>Individus isolés</u>		
	72	1998

10. Fédération générale des femmes arabes

(Statut consultatif spécial depuis 1985)

Les objectifs principaux de l'organisation sont les suivants :

a) Unifier le mouvement des femmes arabes à l'échelon international et faire en sorte qu'il participe en tant que groupe aux conférences internationales;

b) Promouvoir un esprit de solidarité parmi les femmes arabes afin que leurs activités soient celles d'un groupe unique et donner une unité à leurs efforts en matière de services sociaux, éducatifs et sanitaires;

c) Informer l'opinion publique mondiale de la situation des femmes arabes et de leur rôle dans l'établissement de leur communauté;

d) Valoriser la situation des femmes dans la famille et leurs responsabilités, partagées avec les hommes, en matière de planification de la famille et de puériculture, étant entendu que l'homme et la femme sont des partenaires dans la vie et que tous deux doivent subvenir aux besoins de la famille sur une base de coopération et d'égalité;

e) Informer les femmes de leurs droits, leur apprendre à les faire valoir et les encourager à s'investir, à différents niveaux, dans les activités générales de la vie sociale;

f) Prendre des mesures pour encourager les femmes des sociétés arabes à poursuivre des études à tous les niveaux et à réaliser leurs objectifs sociaux et éducatifs;

g) Créer des occasions et des moyens de préparer et de former les femmes à différents emplois et les aider à accepter les responsabilités de différents niveaux de travail;

h) Lutter contre les attitudes hostiles à l'égalité avec les hommes;

i) Intégrer les femmes dans la société arabe et les impliquer dans le processus de développement;

j) Participer au processus de développement social et économique de la société en coopérant avec des organisations;

k) Aider les femmes arabes à l'étranger et renforcer leur liens avec leur patrie.

Organisations nationales membres de la Fédération : Union nationale des femmes marocaines, Union nationale des femmes algériennes, Union nationale de la femme tunisienne, Fédération des femmes yéménites, Secrétariat du Congrès général du peuple (Jamahiriya arabe libyenne), Fédération générale des femmes irakiennes, Fédération générale des femmes jordaniennes, Fédération générale des femmes palestiniennes, Fédération démocratique des femmes soudanaises, Union nationale des femmes de Djibouti, Union des femmes des Émirats arabes unis,

/...

Fédération des femmes de Somalie occidentale, Fédération démocratique des femmes de Somalie, Fédération générale des femmes Ahwaz, Groupe des femmes libanaises, Fédération générale des femmes érythréennes, Société des amis du peuple (Égypte), Alliance des femmes arabes (Égypte), Association générale pour la protection des femmes (Égypte), Société pour la protection des mères et des enfants (Barheïn), Fondation pour l'émancipation de la femme par le travail, Association culturelle et sociale des femmes (Koweït) et Association des femmes d'Oman.

Relations avec l'organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales

a) La Fédération est dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social;

b) La Fédération entretient des relations opérationnelles avec l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) conformément aux dispositions d'une résolution adoptée par la Conférence générale à sa 28e. session, en octobre 1997;

c) La Fédération est membre de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO) et membre du Conseil exécutif de CONGO depuis 1994.

Participation de la Fédération aux réunions du Conseil économique et social

Le Secrétaire général de la Fédération a participé à la session de fond du Conseil économique et social à Genève en juillet 1995 et a pris part aux discussions concernant un élargissement du rôle des organisations non gouvernementales auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Participation de la Fédération aux travaux des organes subsidiaires du Conseil économique et social

a) Commission des droits de l'homme :

i) La Fédération a participé à la cinquante et unième session de la Commission des droits de l'homme qui a eu lieu entre le 30 janvier et le 10 mars 1995 et au cours de laquelle son représentant à Genève a fait une déclaration sur les points 11 et 24 de l'ordre du jour;

ii) Un représentant de la Fédération a pris part à la cinquante-deuxième session de la Commission des droits de l'homme, le 5 avril, à Genève, et fait une présentation orale sur le point 20 de l'ordre du jour;

iii) La Fédération a participé à la cinquante troisième session de la Commission des droits de l'homme qui s'est tenue en avril 1997 et son représentant à Genève est intervenu devant la Commission sur le point 10 de l'ordre du jour;

b) Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités :

La Fédération a participé à la quarante-huitième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités;

- c) Commission de la condition de la femme :
 - i) La Fédération a participé à la trente-neuvième session de la Commission de la Commission de la condition de la femme qui s'est tenue à New York qui s'est tenue à New York entre le 15 mars et le 4 avril 1995 et qui devait préparer la quatrième Conférence mondiale sur les femmes;
 - ii) La Fédération a participé à la quarantième session de la Commission de la condition de la femme qui a eu lieu à New York entre le 11 et le 22 mars 1996;
 - iii) La Fédération a participé à la quarante-et-unième session de la Commission de la condition de la femme qui s'est tenue à New York entre le 10 et le 21 mars 1997;
- d) Commission des stupéfiants :
 - i) La Fédération a participé à la trente-huitième session de la Commission des stupéfiants qui s'est tenue à Vienne du 14 au 23 mars 1995;
 - ii) La Fédération a participé à la trente-neuvième session de la Commission des stupéfiants qui a eu lieu à Vienne entre le 16 et le 25 avril 1996;
 - iii) La Commission a participé à la quarantième session de la Commission des stupéfiants qui s'est tenue à Vienne entre le 18 et le 25 mars 1997.

Participation de la Fédération à des conférences mondiales des Nations Unies

- a) La Fédération a participé à la Conférence internationale sur la population et le développement qui s'est tenue au Caire entre le 5 et le 13 septembre 1994;
- b) La Fédération a participé à la Conférence internationale sur la famille (Un pont vers l'avenir) qui a eu lieu à Montréal (Canada) entre le 12 et le 15 octobre 1994;
- c) La Fédération a pris part à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Beijing du 30 août au 15 septembre 1995 ainsi qu'à la Conférence régionale préparatoire qui a eu lieu à Amman en novembre 1994;
- d) La Fédération a participé au Sommet mondial ville et cité qui a eu lieu à Istanbul entre le 3 et le 14 juin 1996;
- e) La Fédération a participé au Sommet mondial de l'alimentation qui s'est tenu à Rome du 13 au 17 septembre 1996.

Participation de la Fédération à des réunions et conférences de
l'Organisation des Nations Unies

- a) Programmes de l'ONU et des institutions spécialisées
- i) La Fédération a pris part, avec le bureau régional de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à l'organisation d'un séminaire tenu à Bagdad le 23 juillet 1996 pour préparer le Sommet mondial de l'alimentation;
- ii) La Fédération a participé à la réunion régionale de discussion organisé pour les organisations non gouvernementales par l'UNESCO à Amman du 9 au 14 mars 1996;
- iii) La Fédération a participé à la vingt-neuvième session de la Conférence générale de l'UNESCO qui s'est tenue à Paris du 21 octobre au 12 novembre 1997;
- iv) La Fédération a reçu une lettre de l'UNESCO (epd-dir. 94.120.31) du 5 octobre 1994 portant sur l'éducation des femmes en matière de développement et d'environnement; la Fédération a répondu par une lettre (A.A.13.3.548) en date du 19 décembre 1994;
- v) La Fédération a reçu un mémorandum de l'UNESCO (BRX-Rio 2-A 205) daté du 17 juillet 1996 auquel était attachée une note sur les communications entre le Directeur général de l'UNESCO et les organisations non gouvernementales; en réponse, la Fédération a fait connaître ses observations dans un mémorandum (A.A.13.3.210) daté du 7 septembre 1996 auquel il a été répondu par un mémorandum (BRX. Rio.2ed 135) en date du 14 octobre 1996 remerciant la Fédération de ses observations;
- vi) La Fédération reçoit périodiquement des avis de vacances de postes de l'Organisation mondiale de la santé que le secrétariat général distribue aux membres dans le but de proposer la candidature de quiconque posséderait les qualifications requises.

Participation de la Fédération à des forums non gouvernementaux
des Nations Unies

- a) La Fédération a participé à la réunion du Forum du Comité de planification des organisations non gouvernementales pour la Conférence de Beijing qui s'est tenue à New York en 1996;
- b) La Fédération a participé à la quarante-septième Conférence annuelle des organisations non gouvernementales sur le cinquantième anniversaire de la fondation des Nations Unies qui a eu lieu à New York du 20 au 23 septembre 1994;
- c) La Fédération a participé à la Conférence des organisations non gouvernementales sur le rôle des organisations non gouvernementales dans l'instauration de la paix qui s'est tenue à New York du 20 au 22 septembre 1994;

d) La Fédération a participé au Forum des organisations non gouvernementales sur la Commission économique pour l'Europe qui s'est tenu à Vienne du 13 au 15 octobre 1994;

e) La Fédération a participé au Forum des organisations non gouvernementales sur la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale qui a eu lieu à Amman du 6 au 10 Novembre 1994;

f) La Fédération a participé au Forum africain des organisations non gouvernementales qui s'est tenu à Dakar du 12 au 15 octobre 1994;

g) La Fédération a participé à la réunion consultative des organisations non gouvernementales qui a eu lieu à New York les 23 et 24 octobre 1995;

h) La Fédération a participé au Forum mondial des organisations non gouvernementales concernant les raisons de la consommation de drogues qui s'est tenu à Bangkok du 12 au 26 décembre 1994;

i) La Fédération a participé au Forum des organisations non gouvernementales parallèle à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenu à Beijing du 30 août au 13 septembre 1995;

j) La Fédération a participé aux réunions de la Commission spéciale des organisations non gouvernementales pour les droits de l'homme qui s'est tenue à Vienne, le 18 décembre 1995;

k) La Fédération a participé à la réunion de la Commission de organisations non gouvernementales de la région américaine sur la cause palestinienne qui a eu lieu à New York du 24 au 26 juin 1996;

l) La Fédération a participé au Forum des organisations non gouvernementales sur le Sommet mondial de l'alimentation qui s'est tenu à Rome du 13 au 17 septembre 1996;

m) La Fédération a participé au Séminaire de la Division des droits des Palestiniens de l'ONU où ont été discutés des moyens de trouver une solution juste et durable pour la cause palestinienne et qui a eu lieu à Jakarta du 6 au 9 mai 1996;

n) La Fédération a reçu un mémorandum de l'organisation Human Rights Watch sollicitant des candidatures pour des emplois. Ce mémorandum a été diffusé aux organisations membres et une candidature a été présentée par l'Union générale des femmes jordaniennes. La Fédération l'a transmise par mémorandum (A.A.13.4.500) daté du 3 novembre 1994 à Human Rights Watch.

Coopération avec le Secrétariat de l'ONU

a) La Fédération a reçu un mémorandum du Centre des droits de l'homme (50-214(87)) daté du 31 août 1995 concernant la résolution de la Commission des droits de l'homme 1995/45 du 3 mars 1995 sur les droits de l'homme et les actes d'oppression individuels; la Fédération a répondu par un mémorandum (A.A. 13-3-4-245) en date du 8 novembre 1995;

b) Le secrétariat général a reçu un mémorandum du Haut Commissaire aux droits de l'homme (G SO 214, 1664) daté du 30 septembre 1996 concernant la résolution 1996/103 de la Commission des droits de l'homme du 11 avril 1996 relative aux effets des politiques d'ajustement structurel touchant aux droits de l'homme et le secrétariat a répondu par un mémorandum (A.A.13-4-1-286) du 14 novembre 1996;

c) Le secrétariat général a reçu un mémorandum (G So 214 (88-1) en date du 15 juillet 1997 concernant la résolution 51/104 de l'Assemblée générale du 12 décembre 1996 et un contrat de l'ONU pour faire une évaluation dans le domaine des droits de l'homme; le secrétariat a répondu par mémorandum (A.A.13-14-1-196);

d) Le secrétariat général a reçu un mémorandum de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient daté du 1er septembre 1997 concernant la proposition de déclarer l'an 2001 Année internationale des volontaires et la Fédération a répondu par un mémorandum (195) du 5 novembre 1997 appuyant l'adoption d'une résolution par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale;

e) La Fédération a reçu un mémorandum du Programme de Nations Unies pour le contrôle international des drogues (Vienne) daté du 6 février 1996 relatif à un questionnaire d'information sur la Fédération, auquel il a été répondu par un mémorandum (A.A.13-60) du 19 avril 1996;

f) La Fédération a reçu un mémorandum de la Commission exécutive des organisations non gouvernementales, agissant en coopération avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine et du Moyen-Orient et la section de l'information, concernant la crise financière de l'ONU et priant les États Membres de s'acquitter de leurs obligations financière; ce mémorandum à été diffusé aux organisations membres; la Fédération a ensuite répondu par mémorandum (A.A.13-4-144) daté du 1er juin 1996.

Coopération avec les organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

Le secrétariat général de la Fédération a reçu un mémorandum (G. So 221-972) daté du 30 août 1996 émanant du Président du Comité des droits économiques, sociaux et culturels et sollicitant des observations sur le rapport périodique de l'Iraq concernant l'application des paragraphes 6 à 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Le secrétariat général de la Fédération a répondu par un mémorandum (A.A.13-4-1-282) en date du 9 novembre 1996. Le représentant de la Fédération à Genève a aussi participé aux travaux du groupe de travail du Comité susmentionné qui s'est réuni à Genève le 9 décembre 1996.
